

## Une préscolarisation dès l'âge de 2 ans

- Ce dispositif s'adresse aux enfants de 18 mois à 3 ans qui vont entrer à l'école maternelle à la rentrée de septembre.



## Une préparation à l'entrée à l'école



- Les enfants découvrent petit à petit l'école, ses règles de vie et son fonctionnement.
- Ils font également connaissance avec leurs futurs copains de classe.



## Des activités variées

- Une diversité de jeux adaptés à l'âge de l'enfant est proposée (motricité, livres, jeux...).
- Des intervenants viennent ponctuer certains accueils en proposant de nouvelles activités (personnel de la bibliothèque, rencontres avec les personnes âgées..).



## Un accueil familial

- De janvier à juin, les enfants sont accueillis avec leurs parents au sein de l'école. Ces temps de rencontres et d'échanges permettent de faciliter la séparation avec la famille et d'effectuer la rentrée avec plus de sérénité.



## Des professionnels de la Petite Enfance au service des enfants et de leurs familles

- L'enseignante de la petite section de maternelle de chaque école
- Une puéricultrice
- Une éducatrice de jeunes enfants
- Une animatrice petite enfance
- Une médiatrice familiale

Ponctuellement :

- Une interprète médiatrice turque

Ecole maternelle Martin Luther King  
1, rue de Zaporojie  
03 84 21 37 91  
Le lundi de 14h à 16h15 (2ans)  
Le vendredi de 14h15 à 15h30  
(3 ans)

Ecole maternelle Louis Pergaud  
Rue de Monaco  
03 84 21 36 86  
Le lundi de 14h30 à 16h15

Ecole maternelle René Rücklin  
Rue de Rome  
03 84 21 13 51  
Le mardi de 14h30 à 16h15

Ecole maternelle  
Pierre Dreyfus-Schmidt  
4 rue Sausot  
03 84 21 02 25

Ecole maternelle Saint Exupéry  
Rue de la Paix  
03 84 28 07 40  
Le mardi de 14h à 15h30



**Informations-renseignements**



**Ville de Belfort**

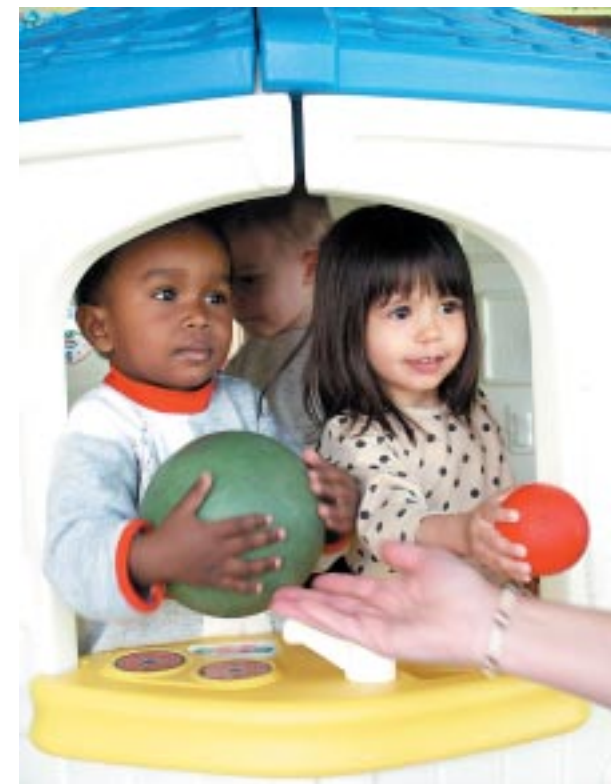
**Direction de l'Education**

☎ 03 84 54 26 02.

Rue de l'Ancien théâtre  
90 020 BELFORT Cédex



## Les accueils passerelles



Pour une découverte en douceur de l'école

*Cette action menée en partenariat avec l'Inspection académique, le Conseil général du Territoire de Belfort, l'Association de Service Social Familial Migrants, bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales.*